

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 19 février 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 11/02/2021

Présents : 23

*L'an deux mille vingt-et-un et le dix-neuf février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Didier VORDY, Bernard COSTE

Votants: 24

Pour: 24

Contre: 0

Abstentions: 0

**Représentés:** Marie LORENTE par Francis BOUTES

**Présents non votants :**

**Excusés:** Elisabeth DAUZAT, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Philippe VIDAL

**Absents:**

**Objet: Coopération Leader avec deux GALs Bulgares (le GAL PERUSHTISA-RHODOPI et le GAL LYASKOVETS-STRAZHITSA) autour du projet " Dionysos : la route des vins en Méditerranée et en mer Noire "**

La coopération est une des spécificités de LEADER, depuis la première génération du programme au début des années 1990. Elle est un atout pour les territoires ruraux : elle permet de les aider à imaginer de nouvelles solutions pour répondre à des problématiques communes avec d'autres territoires, en France, dans un Etat membre de l'Union européenne, ou dans un territoire d'un pays tiers. Le soutien à la coopération est un élément obligatoire de la mesure LEADER.

Nous sommes en contact depuis 2019 avec plusieurs Groupes d'Action Locale (GAL) Leader en Europe, en particulier deux GAL Bulgares (le GAL PERUSHTITSA - RODOPI et le GAL LIASKOVETS - STRAZHITSA) avec lesquels nous menons une réflexion pour la mise en œuvre d'un projet européen commun de coopération en lien avec l'œnotourisme et avec pour référence et modèle, le travail mené en France autour de la marque nationale « Vignobles et Découvertes » ...

La production de vin a toujours été un symbole de l'identité européenne. Les connaissances techniques qui sous-tendent cette production ont pendant des siècles contribué à la construction d'une citoyenneté européenne, commune aux régions et à leurs habitants, et à la construction des identités nationales. La culture du vin, sa fabrication et les paysages viticoles sont aussi particulièrement importants pour la gastronomie européenne et méditerranéenne.

Le fil conducteur reliant les différents territoires engagés dans ce projet de coopération est donc l'identité culturelle et historique des peuples voyageurs qui ont cultivé les vignes, le commerce et le « savoir-vivre » ensemble. La marque Vignobles et Découvertes et le travail mené dans ce contexte intéressent fortement nos partenaires qui souhaitent s'inspirer, voire essayer cette expérience avec pourquoi pas la création d'une démarche similaire à l'échelle européenne.

Avec les deux GAL impliqués, ce projet commun de coopération transnationale intitulé « **DIONYSOS : La route des vins en Méditerranée et en mer Noire** » a donc pour objectifs de :

- Partager les démarches de structuration et de promotion développées autour de l'œnotourisme sur les différents territoires,
- Procéder à des recherches sur le « SENS » d'un parcours européen à proposer pour des clientèles européennes,
- Réfléchir à l'élaboration de démarches/dispositifs communs s'inspirant de Vignobles et Découvertes, à partager et à tester dans la perspective d'un essaimage à l'échelle européenne,

- Créer des outils de promotion et de communication pour valoriser ces offres œnotouristiques par l'intermédiaire d'un parcours culturel liant les différents pays impliqués.

Une délégation bulgare a donc été accueillie le 1<sup>er</sup> et le 2 octobre 2020 à Saint-Chinian afin d'affiner et formaliser ce projet qui devrait être engagé dès 2021.

Les acteurs collaborent en totalité sur l'ensemble des différentes actions mais dans les détails, chaque acteur coordonne et porte plus spécifiquement certaines actions du projet. La répartition a été envisagée ainsi :

→Le GAL PHLV porte les volets suivants de l'action 1 - Analyse de la faisabilité d'une nouvelle marque à échelle européenne :

- Étude et analyse comparative entre les marques territoriales et thématiques pour l'élaboration d'une Destination Européenne. Identifier et esquisser les éléments d'une histoire commune à relayer ;
- Identification des partenariats à mettre en place pour la réussite de la Destination et coordination administrative.

→Le GAL LIASKOVETS - STRAZHITSA porte les volets suivants de l'action 1 - Analyse de la faisabilité d'une nouvelle marque européenne et son application en Bulgarie :

- Validation des critères communs et mise en place des cahiers de charges juridiques (niveau national et international, afin d'expérimenter et définir le déploiement de ces outils) ;
- Accompagnement par une formation des entreprises souhaitant rejoindre le dispositif (marque) ;
- Suivi et animation des réseaux locaux sur les indicateurs : tourisme, culture et retours économiques de la Marque ;
- Opération de tests avec le réseau des partenaires concernant la capacité des acteurs locaux à répondre aux critères et bilan de cette action.

→ Le GAL PERUSHTITSA - RODOPI, Chef de file du projet global, porte également en totalité l'Action 2 - Création d'une plateforme numérique - démonstration et commande de produits et services liés à la destination européenne et plus précisément les points suivants :

- Analyse des besoins et structuration des champs/ indicateurs de mise en place des produits et des services sur un outil digital crée pour les clients d'une Destination à l'échelle EU ;
- Création d'un dispositif numérique pour les acteurs du réseau avec les parties prenantes autour d'une marque commune ouvrant droit à l'accès de la plateforme. Recueil des données pour des besoins statistiques pour les parties prenantes et par pays ;
- Création d'un dispositif de valorisation des données et des produits à venir par spécificité (transport/hébergement/dégustations/ nature/ familles/bien être) ;
- Traductions pour les besoins de la plateforme et du projet ;
- Coordination des actions avec l'ensemble des acteurs et les GAL.

L'accord de coopération ci-joint pour la mise en œuvre de l'opération intitulée « Dionysos : la route des vins en Méditerranée et en Mer Noire » définit les modalités de coopération entre le « chef de file », les partenaires et les GAL de l'opération de coopération. Il précise les obligations et responsabilités respectives des signataires dans le cadre de ce projet.

Le budget pour l'action menée par notre GAL est de 17 191,35 € pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Départemental de l'Hérault (Contreparties LEADER) 3 438,27 €
- Union Européenne – crédits FEADER LEADER 13 753,08 €

Le Président demand eà l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

-Se prononce favorablement sur l'opération présentée

-Autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-Les-Béziers  
Le Président,

Jean ARCAS.



